



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2023

Monsieur le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations le 10 octobre 2023.

Document affiché en mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 10 octobre 2023

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes – 6 allée de l'Île Gloriette – BP 24111 – 44041 Nantes cedex 01 – dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 OCTOBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Le Langon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BIENVENU, Maire.

Date de convocation : 29 septembre 2023

Présents : BIENVENU Alain, AIME Anne, LAGACHE Éric, SEILLIER Marie-Claude, CHAUDREL Maurice, ARRESTAYS Jacqueline, BAUSMAYER Lionel, BRISSON Jean-Pierre, CORBIN Pascal, MARTINET Béatrice, AIME Louise, VERDON Gérard

Pouvoirs : ROY Thierry à LAGACHE Éric
COLAS Isabelle à CHAUDREL Maurice

Excusé : JOLLY Nicolas

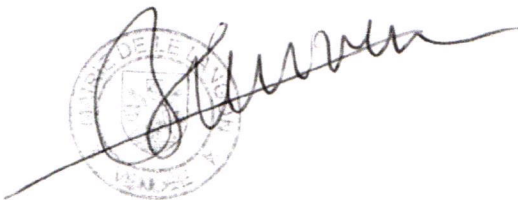
Secrétaire de séance : AIME Louise

OBJET 2023-066 – ARRET DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 septembre 2023 a été transmis via l'application « Pleiade » le 29 septembre 2023 à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de la commune de Le Langon.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, arrêtent le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 septembre 2023.

Le Maire
Alain BIENVENU



A handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp of the Municipality of Le Langon.

Le Secrétaire
Louise AIME



A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes.